

Note de service

- Destinataires** : Aux directions cliniques du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Aux médecins en GMF
Aux médecins des cliniques médicales
Aux pharmacies communautaires
Aux directions cliniques du CHU de Québec-UL et IUCPQ
- Expéditeur** : Serge Garneau
Directeur adjoint des soins infirmiers et de la santé physique,
Secteur services généraux, coordination d'activités
- Date** : 17 juin 2022
- Objet** : **Offre de service de prélèvements de la variole simienne au CIUSSS de la Capitale-Nationale**
-

Veillez prendre note qu'une offre de service de prélèvements de la variole simienne sera en vigueur à compter du **lundi 20 juin 2022** dans la région de la Capitale-Nationale.

Critères pour effectuer un test de dépistage

L'utilisateur doit répondre aux indications cliniques suivantes :

- Personne qui présente des lésions cutanées avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente.

OU

- Personne qui présente des lésions cutanées génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

ET

- Homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme de la région de Montréal ou dans les régions limitrophes dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes

Pour prendre rendez-vous afin d'effectuer un prélèvement :

- Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h : **418 825-5065, poste 10756**
- Samedi et dimanche, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h : **418 688-9212, poste 22226**

Noter que des numéros de téléphone sans frais seront disponibles sous peu pour les usagers en provenance des MRC de Charlevoix et de Portneuf. Ceux-ci seront indiqués dans notre site Web.

Pour plus d'information sur les symptômes de la variole simienne, le dépistage et la vaccination dans la région, consultez notre site Web au ciussscn.ca/variolesimienne.

Nous vous invitons à partager ces informations dans vos équipes afin qu'elles soient en mesure de bien orienter la clientèle, au besoin.